



## Prêt à un particulier - recours possibles?

Par **Paul34000**, le **06/02/2011** à **22:58**

Bonjour,

Voilà, j'ai prêté il y a 6 mois de cela la somme de 2000 euros à ma petite amie. Cependant, aujourd'hui, nous sommes séparés et celle-ci ne souhaite pas honorer ses dettes. Elle ne m'a encore rien remboursé et elle n'a pas l'intention de le faire dans le futur.

Que puis-je faire?

Je n'ai bien évidemment aucune reconnaissance de dette signée par elle. La seule preuve que j'ai c'est un email de sa part m'indiquant son numéro de RIB en me remerciant et ma réponse à son mail rappelant le montant viré et lui disant que j'étais flexible quant aux échéances de remboursement. J'ai également encore le justificatif de virement inter-bancaire.

Merci d'avance pour votre réponse.